

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

**Samedi 12 octobre 2024
17h00**

**Maison des Sports
Place Jules Hunebelle
92140 Clamart**

Procès-Verbal

Sur convocation de Guy LECAPLAIN, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et DA, les présidents des clubs des Hauts-de-Seine et ses mandataires aux postes de membres du comité directeur et/ou de représentant des clubs se sont réunis lors de l'Assemblée Générale Elective.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents à leur entrée en séance et qui demeure annexée au procès-verbal.

Etaient présents ou représentés : 27 clubs représentant 104 voix à l'AG.

Allocution d'ouverture du président sortant du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA, Monsieur Guy LECAPLAIN. Souhaitant la bienvenue à l'assemblée des participants de l'assemblée générale.

Après une brève présentation de l'ensemble des candidats, le secrétaire général invite l'assemblée générale à passer au vote.

Follow us :

    
#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



1^{ère} résolution – Election des membres du Comité Directeur

Majorité nécessaire :

Majorité simple de l'article 24 de la loi, soit à la majorité des voix des présidents des clubs des Hauts-De-Seine ou de leurs mandataires mentionnés sur la feuille d'émargement et des pouvoirs correspondants.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré avec 104 voix exprimées dont 104 valides soit à une majorité simple de 53 voix.

Nomme en qualité de membre du comité directeur :

- Isabelle AMIEL élue à 92 voix
- Yves BOUABDALLAH élu à 89 voix
- Karim BOUCHEKAL élu à 94 voix
- Karim BOUSSOUIRA élu à 99 voix
- Jérémy CALTAGIRONE élu à 94 voix
- Gérard FLAISLER élu à 83 voix
- Sibille FRIK élue à 104 voix
- Mustapha KHEZAMI élu à 76 voix
- Cristelle LAUVERGNAT élue à 103 voix
- Guy LECAPLAIN élu à 103 voix
- Rémy LE COQ élu à 104 voix
- André MOUDINGO élu à 93 voix
- Pascal PINAULT élu à 86 voix
- Francis PLANA élu à 92 voix

2^{ème} résolution – Proposition de nomination du président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté par les membres du Comité Dicteur à l'Assemblée Générale.

Les membres élus se retirent afin de désigner le candidat qu'ils souhaitent présenter devant l'assemblée générale au poste de président.

Majorité nécessaire :

Majorité simple de l'article 24 de la loi, soit à la majorité des voix des présidents des clubs ou de leurs représentants des clubs des Hauts-De-Seine.

Le comité directeur, après en avoir délibéré, propose à l'assemblée générale qui est souveraine la candidature de Guy LECAPLAIN en qualité de Président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA.

Monsieur Guy LECAPLAIN est élu par 11 voix sur 14.

Monsieur Guy LECAPLAIN est proposé par le comité directeur aux fonctions de président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA.

3^{ème} résolution – Election du président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA

Majorité nécessaire :

Majorité simple de l'article 24 de la loi, soit à la majorité des voix des présidents des clubs ou de leurs représentants des clubs des Hauts-De-Seine.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, élit Monsieur Guy LECAPLAIN en qualité de Président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA.

Monsieur GUY LECAPLAIN est élu à l'unanimité de 27 voix.

Guy LECAPLAIN est élu par l'assemblée générale qui est souveraine aux fonctions de Président du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et DA.

4^{ème} résolution – Election des représentants ou suppléant à l'Assemblée Générale Fédérale

Majorité nécessaire :

Majorité simple de l'article 24 de la loi, soit à la majorité des voix des présidents des clubs ou de leurs représentants des clubs des Hauts-De-Seine.

La majorité étant à 53 voix.

L'assemblée générale, après avoir votée, nomme en qualité de représentants ou suppléant à l'assemblée générale fédérale le binôme suivant :

- Monsieur Benjamin BIAGIOTTI et son suppléant Karim BOUCHEKAL sont élus à 103 voix.

5^{ème} résolution : Présentation des membres du bureau du Comité Directeur

Monsieur Guy LECAPLAIN, présente son bureau à l'assemblée :

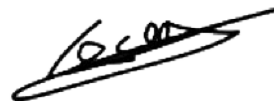
- Monsieur Yves BOUABDALLAH assurera le rôle de 1^{er} vice-président
- Monsieur Rémy LE COQ assurera le rôle de Secrétaire Général
- Monsieur Gérard FLAISLER assurera le rôle de trésorier

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h40.

Le Président
Guy LECAPLAIN



Le secrétaire général
Rémy LE COQ



Follow us :

    
#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565

